

École de la Passerelle

460, rue des Couventines, Québec, G3G 1J8

Téléphone : (418) 634-5544 Télécopieur : (418) 849-2173

passerelle@cssps.gouv.qc.ca



RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 29 NOVEMBRE 2022 À 18 H 30

PROCÈS-VERBAL

Sont présents à la rencontre :

	Présences	Absences	
		Motivées	Non motivées
AUCLAIR, Mélanie		X	
BEAULIEU, Catherine	X		
BÉLANGER, Carole	X		
BELLEMARE, Mélissa	X		
CHEVALIER, Dany		X	
FALARDEAU, Isabelle	X		
GIGUÈRE, Martine		X	
GRONDIN, Martine	X		
MOENAERT, Cécile	X		
MONGRAIN, Mélanny	X		
OUELLET, Léonnie	X		
TILMANT, Iris	X		

Sont aussi présents à la rencontre :

Catherine Beaulieu, Maison des jeunes (MDJ)

Amélie Lefebvre, Tetrattech

Nicolas de Grandpré, directeur

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)

Mme Mélissa Bellemare souhaite la bienvenue à tous en cette dernière séance de 2022. Elle constate que le quorum est atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-22-23/15 Mme Carole Bélanger propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR	Document(s) de référence				Objectif (s)			
	Ci-joint	À venir	Déposé sur place	À apporter	Pour information	Pour consultation	Pour approbation	Pour adoption
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (61 LIP)								
2. Adoption de l'ordre du jour	✓							✓
3. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2022	✓							✓
4. Suivis au procès-verbal du 4 octobre 2022					✓			
5. Questions du public (15 minutes)								
6. Grille des matières							✓	
7. Reddition de compte des sommes reçues du MEQ							✓	
8. Cours d'orientation scolaire et professionnelle (COSP)	✓						✓	
9. Éducation à la sexualité	✓						✓	
10. Horaire continu 23 décembre 2022							✓	
11. Communications a) Présidence b) Direction c) Représentant au comité de parents d) Technicienne en service de garde e) Représentant des autres membres du personnel f) Membres de la communauté					✓			
12. Questions et commentaires (15 minutes)								
13. Autres sujets								
14. Mandat (s)								
15. Date de la prochaine rencontre					✓			
16. Levée de la séance								✓

Mélissa Bellemare, Présidente

Nicolas de Grandpré, Directeur



3. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2022 CE-22-23/16

Corrections à faire:

- Page 5 point 9- a été dépensé (retirer le pas).
- Page 8, juste avant le point 16- G majuscule à gymnase et Arc-en-ciel avec un c minuscule.

Mme Léonnie Ouellet propose l'adoption du procès-verbal du 4 octobre 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au procès-verbal du 4 octobre 2022

Point 13- Mme Bellemare et la direction prennent la décision de retarder les décisions sur la sécurité routière concernant le débarcadère des bus et la circulation autour de l'école de façon à prendre le temps de bien consulter toutes les parties impliquées. Une discussion avec les chauffeurs d'autobus nous montre que chacune des parties a sa propre vision des choses. Chacune des parties devra donc bien comprendre les enjeux et participer aux solutions. Il est proposé de faire un comité "sécurité routière" pour continuer la réflexion.

5. Question du public

Aucun public.

6. Grille des matières 2023-2024 CE-22-23/17

Plusieurs réflexions avec l'équipe- école se sont faites l'an dernier concernant la grille des matières afin d'ajouter un modèle d'intensification de l'anglais à 4 groupes en 6^e année. Nous vous proposons donc à nouveau cette année la même grille des matières qui a été approuvée l'an dernier.

Mme Iris Tilmant propose l'approbation de la grille des matières 2023-2024.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. Reddition de compte des sommes reçues du MEES

Conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, le Ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement. La liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des Centres de services scolaires pour l'année 2022-2023.

L'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des Centres de services scolaire pour l'année 2022-2023 prescrit que les conseils d'établissements doivent adopter une résolution confirmant que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées aux établissements concernés et doivent y joindre le plan de déploiement lié à l'ajout de ressources découlant des nouvelles mesures.

Résolution

Le Conseil d'établissement de « l'école de la Passerelle » confirme que les ressources financières allouées par le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries ont été reçues, et utilisées conformément aux fins prévues.



Le Conseil d'établissement confirme également, que le plan de déploiement lié à l'ajout de ressources découlant des nouvelles mesures, lui a été présenté, et qu'il est informé qu'une utilisation de ces allocations à des fins non prévues, pourra faire l'objet d'une récupération de la part du Ministère.

Il a été proposé que la direction confirme directement les sommes reçues au ministère de l'Éducation lorsque le document de reddition de compte lui sera envoyé sans avoir à consulter à nouveau le Conseil d'établissement.

CE-22-23/18

La reddition de compte est proposée par Carole Bélanger.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. Cours d'orientation scolaire et professionnelle (COSP)

La planification globale du cours d'orientation scolaire et professionnelle (COSP) est présentée par la direction.

CE-22-23/19

Mme Isabelle Falardeau propose d'approuver la planification du COSP telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Éducation à la sexualité

La planification globale du cours Éducation à la sexualité est présentée par la direction.

CE-22-23/20

Mme Catherine Beaulieu propose d'approuver la planification du cours Éducation à la sexualité telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Horaire continu 23 décembre 2022

Annuellement, les enseignants ont la possibilité de faire un horaire continu en présence des élèves. Cette pratique a pour effet que les élèves termineraient leur journée autour de 12h30 pour le préscolaire et de 13h pour le primaire. Le service de garde prendrait en charge, sans frais, les élèves ne pouvant quitter pour la maison avant l'heure habituelle de la fin des classes.

CE-22-23/21

Mme Mélanny Mongrain propose d'approuver l'horaire continu du 23 décembre 2022.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. Communications

a) Présidence :

Mme Mélissa Bellemare nous partage qu'elle a eu un retour rapide de la part de l'équipe école concernant une situation vécue par sa fille à l'école. Ceci lui a permis de constater que l'école est munie d'un incroyable filet humain qui soutient les élèves au quotidien. Du personnel bienveillant qui intervient rapidement. Coup de chapeau à l'équipe de La Passerelle.



b) Direction :

La direction explique qu'il ne reste que deux semaines à la campagne de financement des bûches Michaud pour les classes extérieures. Les profits s'élevaient présentement à 4 400\$.

Le projet de ventes de vêtements de la Passerelle pour mousser le sentiment d'appartenance devrait reprendre sous peu.

La danse d'Halloween organisée par les élèves et les membres du personnel de la 6^e année a été un franc succès. Elle a réuni environ 400 personnes. Les profits s'élevaient à 4000\$. Cette somme vient directement faire baisser le coût des sorties de chacun des élèves de 6^e année dans le cadre du projet des finissants. Il est proposé que l'an prochain, on réfléchisse au moyen d'inclure le plus grand nombre d'élèves possible, car il y aura très probablement effet boule de neige vu le succès de la soirée (horaire en deux temps selon l'âge, un seul parent par famille, limiter aux élèves de 2e et 3e cycle, etc.).

Le marché de Noël des élèves de 6^e année se fera le 8 décembre de 16h à 18h.

La vente d'étiquettes permettant d'identifier les items personnels des enfants a permis d'amasser environ 352\$ à ce jour. Une relance sur Facebook a été faite. Elle le sera aussi dans l'info parents.

Les enseignants titulaires ont commencé à travailler en équipe par CAP (communauté d'apprentissage) sur les mathématiques. Nos travaux visent à rendre les apprentissages plus concrets et durables en faisant manipuler davantage les élèves pour leur permettre d'intégrer plus facilement les notions abstraites. Bel engouement qui se répercute par un beau travail des équipes d'enseignants par cycle. Ces actions devraient avoir des retombées positives et une réussite plus affirmée des élèves en mathématiques.

Quatre enseignants et deux TES travaillent en CAP sur la diversité et l'inclusion pour outiller les membres du personnel et les élèves à toutes les formes de diversité et d'inclusion. La mère d'un élève de l'école nous a donné 19 livres pour travailler sur ces thèmes. Nous la remercions chaleureusement! Les travaux sont bien amorcés.

Les travaux entourant la révision du projet éducatif se poursuivent. Le comité pédagogique a analysé les sondages complétés par les parents et les membres du personnel en août-septembre 2022. Près de 80% des membres du personnel et 40% des parents l'ont complété. Nous sentons une belle appréciation et une belle adhésion de ce qui est fait dans l'école. Le comité pédagogique fera des recommandations à l'équipe-école à la mi-janvier concernant les valeurs, la vision et notre objectif qualitatif. Nous ferons un retour au CÉ de février sur ce qui aura été déterminé.

c) Représentant au comité de parents :

Mme Isabelle Falardeau fait le suivi sur la rencontre du comité de parents du 26 octobre :

- Les parents participants à des comités CSSPS sont inscrit à la ressource aidersonenfant.com
- Un enseignant de la polyvalente de Charlesbourg sensibilise les parents sur le renouvellement des contrats de cafétéria en 2023, la possibilité d'offrir plus de menus



végétariens et de demander aux fournisseurs des balises en taux de sucre et de sel. Ceci touche les écoles secondaires ayant un service de cafétéria.

- 5 demandes de nouvelles constructions d'écoles sont déposées; 4 nouvelles écoles primaires et 1 secondaire.
- Discussions sur les bris de services causés par la pénurie chez les brigadiers et les chauffeurs du transport scolaire et en formation professionnelle. Le CSSPS aide les entreprises pour le recrutement du mieux qu'ils peuvent.
- Force avenir : programme adressé aux écoles secondaires auquel les écoles adhèrent de façon individuelle. Il y a un coût à payer par école et ensuite processus de mise en candidature (comité, personnel, élèves).
- Fait remarquable partagé par l'école du Sous-Bois : baisse des manquements majeurs de 50% dû principalement à la division des zones de la cour d'école par cycle : 1-2/3-4/5-6.
- Puisque l'entreprise <https://photorepensee.ca/> ne prend plus de nouveaux clients, une école partage le succès obtenu avec l'entreprise <https://misskit.ca/> pour les photos scolaires.

Mme Isabelle Falardeau fait le suivi sur la rencontre du comité de parents du 23 novembre :

- PEVR nous parviendra par courriel.
- École Freinet dérogation annuelle approuvée.
- Capsules sur la gestion des jeux vidéos et autres capsules sur l'outil aidersonenfant.com

d) Technicienne en service de garde :

Mme Martine Grondin explique que ça va bien au service de garde malgré les quelques employés absents et les besoins en remplacements.

Mme Iris Tilmant mentionne que les éducatrices font un travail exceptionnel au quotidien malgré le contexte d'absentéisme.

Mme Cécile Moenaert est très heureuse et satisfaite des suivis faits aux parents concernant les activités parascolaires.

Une nouvelle offre de services partira sous peu, puis en janvier 2023.

e) Représentante des autres membres du personnel :

Aucun point.

f) Membres de la communauté :

Aucun point.

12. **Questions et commentaires**

Mme Cécile Moenaert remercie les enseignants d'accepter la présence des élèves lors des rencontres de parents. Les rencontres les concernent. C'est important qu'ils entendent ce qui est dit. Il serait intéressant d'avoir l'opportunité de prendre des rendez-vous avec les spécialistes.

Une publicité Facebook faite par des élèves de 6e année serait pertinente pour annoncer le marché de Noël. Ça permettrait de faire participer davantage les jeunes et de rejoindre un public qui lit peu les publications.



Il serait pertinent d'écrire les titres incontournables à lire sur la page principale du courriel envoyé aux parents.

13. Autres sujets

Aucun autre sujet.

14 Mandats

Poursuite des travaux concernant la sécurité routière.

15. Date de la prochaine rencontre

21 février 2023 à 18h30.

16. Levée de la séance

Considérant l'ordre du jour épuisé, Mme Mélissa Bellemare propose la levée de la séance à 20 H.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-22-23/22

Mélissa Bellemare,
Présidente

Martine Grondin,
Secrétaire

